



Une fois de plus l'alternance des saisons entraîne un changement de rythme. Le mois de septembre a vu une rentrée scolaire apaisée cette année au niveau de la maternelle et de la primaire. Un changement toutefois à la tête du collège avec l'arrivée de madame Daloux au poste de principale. Je lui souhaite la bienvenue au nom de tout le conseil municipal. Nous allons travailler à des liens renforcés entre l'établissement et la commune dans un intérêt réciproque et pour le bien des élèves.

Septembre est aussi le mois de la rentrée associative. La réussite du forum est à l'image de la forte dynamique et de la grande diversité associative

sur notre commune et sur le territoire. Je remercie encore tous les bénévoles qui proposent de leur temps et de leur énergie sur cet engagement citoyen qui crée de la vie et du lien entre tous.

Être citoyen, c'est être engagé dans l'intérêt de la cité, de la commune. C'est s'inscrire sur les listes électorales quand on ne l'a pas encore fait (voir page 5). C'est œuvrer pour le bien commun, sans renier ses appartenances, pour créer un lieu de partage et d'échanges.

Nous avons quelques soucis avec des personnes qui ne sont pas dans cet esprit et qui manifestent leur réprobation en dégradant l'espace public et les biens communs. Nous faisons face à des dégradations des toilettes publiques, d'aménagements de sécurité routière ou de panneaux de ville, ou au non respect des règles du stationnement sur les places PMR ou dans le centre bourg (stationnement gênant ou dépassement du temps sur emplacements bleus). C'est un manque de respect envers le travail de l'équipe municipale, élus-élues et personnel administratif et technique, ou envers les partenaires et les habitants-habitantes impliqué(e)s dans les projets concernés, ou encore envers les plus fragiles. La solidarité et le civisme sont nécessaires pour vivre ensemble

Octobre va voir encore quelques manifestations importantes comme la Fête de la laine, Octobre rose ou le Festival du jeu. Et c'est la période des balades en sous bois et de quelques cueillettes.

Je vous souhaite un très bel automne.



Aubépine en fruits © Gentiane Vernay

02	INFOS MUNICIPALES
05	VIE DU VILLAGE
09	COIN DES ASSOCIATIONS
14	EXPRESSION DE LA MINORITÉ
16	ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



QUE VEUT DIRE « SE DÉPLACER À VÉLO EN SÉCURITÉ » ?



GOUVERNEMENT

**VOUS PENSEZ
QU'IL Y A TROP DE VÉLOS,
EUX QU'IL Y A TROP
DE VOITURES.
LA VÉRITÉ, C'EST QU'ON
N'EST JAMAIS TROP PRUDENT.**

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

Ce mois d'octobre est l'occasion de revenir sur plusieurs actualités liées à la pratique du vélo dans le Trièves. Vous avez en effet peut-être participé au *Weekend mobilités !* les 27 et 28 septembre (balade publique autour des questions de sécurité des mobilités dans le bourg, inauguration d'installations en entrée de bourg, et la fête du vélo avec stands, parades et balades à vélo). Comme partout **les cyclistes du Trièves vivent aussi des moments d'insécurité** et de tensions avec les usagers et usagers motorisés. Ces deux groupes doivent dialoguer afin de réunir les conditions pour un meilleur partage de la voie publique. Le respect du code de la route par tous les usagers, motorisés ou pas, est nécessaire pour améliorer la sécurité. Cependant, comme l'écrit le rapport ministériel (p.21), « les modes «vulnérables» sont plus exposés ». **Il y a en effet une dissymétrie d'exposition aux risques.**

Voici deux exemples :

→ le dépassement sans respecter les distances de sécurité (1m en ville, 1m50 hors agglomération) : cela a souvent lieu lorsqu'un véhicule circule sur la voie d'en face, empêchant le véhicule qui double de s'écarter suffisamment.

La seule solution d'éviter cette situation est de patienter un peu avant de doubler. En effet, se faire frôler par un véhicule 150 fois plus lourd avec une grande différence de vitesse fait peur.

→ le dépassement sans visibilité en face, notamment dans les virages : les vélos peuvent parfois être perçus comme des obstacles fixes du fait de leur relative lenteur. La question à se poser avant de doubler : « est-ce que je doublerais dans cette situation si le vélo était une voiture évoluant à la même vitesse ? ». Si la réponse est non, alors il faut patienter avant de doubler. **Ces situations sont parfois vécues comme des violences motorisées**, dont on ne se rend pas compte en tant que personne conductrice.

Acceptons ensemble que **tous les modes de transport** (motorisés ou non, des camions aux piétones et piétons) **sont légitimes à utiliser cet espace public qu'est la route** et trouvons ensemble des manières de nous respecter de ne pas mettre les autres en danger.

**MARION BISIAUX, RAPHAËL MARGUET
ET LA COMMISSION MUNICIPALE MOBILITÉS.**

Le 15 octobre prochain sera le triste anniversaire de la mort de Paul Varry, cycliste parisien écrasé volontairement par un automobiliste. Son père connaît bien le marché de Mens sur lequel il vend ses fromages. Le Trièves aura une pensée particulière pour sa famille et ses proches. Mais aussi pour toute la communauté cycliste, très touchée, comme le montre les plus de 17000 signatures d'une pétition et les milliers de témoignages laissés sur le site stopviolencesmotorisees.org dans les jours qui ont suivi.

À la suite du décès de Paul Varry, la *Fédération française des Usagers et Usagers de la Bicyclette* (FUB / fub.fr) a transmis une note à la mission ministérielle intitulée « **Contre les violences, protéger tous les usagers de la route** » qui a publié elle-même un rapport en avril 2025 intitulé « Prévenir les violences et apaiser les tensions pour mieux partager la voie publique ».

La communauté cycliste se réjouit que ce sujet d'importance commence à être traité sérieusement. Le rapport ministériel propose une série de **recommandations pour mieux partager l'espace public : réexaminer les examens théorique et pratique du permis de conduire, formations au partage de la voie publique lors de l'apprentissage de la conduite, formations à l'apprentissage du vélo, création d'aménagements obligatoires lors de la rénovation des voies publiques...**



COMMERÇANTS : FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

Dans le cadre du service public de performance énergétique de l'habitat, et en partenariat avec la commune de Mens et la Communauté de communes du Trièves, l'AGEDEN propose de rencontrer les commerçants lors d'une matinée porte à porte :

JEUDI 30 OCTOBRE de 9h à 12h

Nous pourrions aborder :

- Les économies d'énergie : comment limiter la hausse de la facture ?
- La rénovation de votre commerce (vitrine, isolation...)
- Le confort des clients (chauffage, climatisation...)
- Les aides financières : aides au commerce de proximité, Contrat de Chaleur Renouvelable, CEE...
- Les accompagnements de la Communauté de communes
- Les accompagnements de l'AGEDEN

Qui allez-vous rencontrer ?

Aymeric Aubert, conseiller énergie entreprise à l'AGEDEN

Guillaume Grandferry, chargé de mission développement économique à la Communauté de communes du Trièves

Pour toute préférence d'horaire, merci de réserver un créneau de 15 minutes en nous contactant par email : g.grandferry@cdctrieves.fr

Pas disponible ce jour ?

Contactez l'AGEDEN au 04 76 23 53 50 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

ou écrivez à l'adresse: entreprises@ageden38.org

L'AGEDEN : Association pour une Gestion Durable de l'Énergie.
Conseil neutre, gratuit et indépendant.
Plus d'infos sur www.ageden38.org

LE PERMIS DE VÉGÉTALISER UNE NOUVELLE POSSIBILITÉ POUR AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS

Après une première expérimentation réussie sur la place Bérenger, plusieurs habitants ont déjà fait part de leur intérêt pour cette initiative : une quinzaine de demandes ont ainsi été déposées depuis le lancement du programme, et ce, dans différentes zones du centre bourg.



Ce succès montre bien l'enthousiasme des habitants pour participer activement à la transformation de leur cadre de vie.

Tous les espaces publics du centre bourg sont concernés, et les dispositifs sont adaptés en fonction des rues ou des places choisies.

Si vous êtes intéressé(e), que vous soyez une personne physique ou morale, vous pouvez faire une demande pour aménager un espace public en jardin.

Pour cela, il vous suffit de récupérer le formulaire dédié en mairie ou de le télécharger sur le site internet de la commune. Une fois votre dossier déposé, la mairie l'étudiera, et si votre projet est accepté, une convention sera signée. Il y a également un guide des bonnes pratiques pour vous accompagner tout au long de votre démarche de végétalisation.



TRAVAUX DU TIERS-LIEU QUELLE PLACE POUR LES ASSOCIATIONS EN 2026 ?

Les travaux dans les bâtiments de l'Espace culturel et de la T'réseau débuteront courant 2026. En attendant de réintégrer des locaux transformés, les activités qui y prennent place seront transférées sur la commune.

HÉLÈNE BOUZID



HÉLÈNE BOUZID

RÉVISIONS DU PLU ET DU SPR : ÇA AVANCE SOLIDEMENT !

La révision du PLU, Plan Local d'Urbanisme, accompagnée par le bureau d'étude Alpicité, est un long processus. Nous en sommes à la phase de travail sur les pièces réglementaires, règlement écrit et zonage, avec des focus sur :

- des emplacements réservés (destinés à recevoir des projets d'intérêt général, comme une extension possible de la station d'épuration ou une nouvelle voie) ;
- des changements de destination (de bâtiments) ou encore de la protection des commerces ;
- des OAP, Orientations d'Aménagement et de Programmation : zooms du PLU sur un aménagement précis comme le Pré Colombon ou la zone artisanale des Appreaux ; ou sur une problématique comme les déplacements ou la densification de l'habitat, etc.

La commune poursuit la concertation avec une commission PLU en octobre pour travailler sur ces OAP.

Sur l'ensemble des points énumérés ci-dessus, nous incitons les habitantes et les habitants de Mens à venir exprimer leurs demandes avant l'arrêt du PLU, via le registre de concertation disponible au secrétariat de mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, par mail (secretariat@mairie-de-mens.fr) ou par courrier.

La révision du SPR, Site Patrimonial Remarquable, confiée à trois bureaux d'étude complé-

mentaires (patrimoine, paysage et efficacité thermique), passe également par différentes étapes. Plusieurs réunions techniques sont prévues en octobre. Une commission SPR se tiendra en novembre pour valider le nouveau règlement qui ensuite devra faire l'objet d'une délibération en conseil municipal avant d'être soumis à la CRPA, Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture.

Deux dernières réunions publiques PLU et SPR auront lieu vers la mi-décembre 2025.

L'arrêt du PLU est prévu pour janvier 2026 en conseil municipal. Le PLU arrêté fera ensuite l'objet d'une consultation officielle des Personnes Publiques Associées¹ et de l'Autorité Environnementale. L'enquête publique, ouverte à toutes et tous, aura lieu après les élections municipales et sera commune au PLU et SPR. L'adoption définitive du nouveau PLU et du nouveau SPR est prévue à l'automne 2026.

CLAUDE DIDIER

En parallèle, une étude sur les risques naturels a été lancée, permettant d'actualiser la connaissance de ces phénomènes sur le territoire communal. Cette actualisation a été fortement recommandée par les services de l'Etat. Elle devrait être livrée fin novembre et sera présentée par la suite à la population.

1. Notamment les communes limitrophes, la Communauté de communes, le Département, la DDT, la Chambre d'agriculture...

LE CCAS EST LÀ POUR VOUS SOUTENIR

EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) peut vous conseiller, vous orienter, vous accompagner et vous attribuer des aides :

- ⇒ participation au paiement d'une facture (sous réserve que vous ayez fait des démarches et fassiez valoir vos droits en sollicitant les organismes compétents en priorité) ;
- ⇒ mobilité (Citiz) : aides exceptionnelles pour se rendre à un rendez-vous médical, recherche d'emploi, démarches administratives ou juridiques ;
- ⇒ autre demande d'urgence.

Le règlement d'attribution est consultable en mairie et sur le site.

Vous pouvez contacter la mairie par mail : secretariat@mens.fr, à l'attention du CCAS, ou par téléphone au 04 76 34 61 21.

Le CCAS étudiera votre demande en commission.



FLORENCE LORENZI

DOMMAGE POUR LA COLLECTIVITÉ

De nouveau, la plupart des toilettes publiques de la commune ont été le théâtre d'actes regrettables, indignes de citoyens dotés de sens civique !

Les toilettes sont des équipements utiles à toutes et tous, résidents comme touristes, randonneurs, cyclistes...

Devant de tels agissements, la municipalité lassée de monopoliser des fonds publics en diverses réparations a décidé de les neutraliser tout d'abord le week-end - puisque le vandalisme est plutôt pratiqué lors de cette période - et s'il y a récurrence, elles seront totalement fermées.

DANIELLE MONTAGNON



COMMENT VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Pour vérifier si vous êtes (bien) inscrit·e vous pouvez consulter le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) avec le chemin d'accès suivant <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Attention il faut indiquer précisément tous vos prénoms, dans l'ordre, tels qu'ils sont inscrits sur votre acte de naissance avec les accents.

Et si vous n'êtes pas encore inscrit·e, voici comment faire :

Vous pouvez au choix :

- effectuer cette démarche en ligne sur le site www.inscriptionelectorale.service-public.fr
- vous rendre à la mairie le matin entre 9h et 12h
- effectuer cette démarche par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire cerfa 12669*02 complété (vous le trouverez sur le site de la mairie) et la copie des pièces justificatives demandées

Les pièces justificatives à fournir sont les mêmes dans les 3 cas :

- votre **carte d'identité** ou **passport** valide
- un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de téléphone fixe, bulletin de salaire...)

Notez que pour demander à être inscrit·e sur la liste électorale d'une commune, vous devez, soit y habiter, soit y résider, soit être un·e de ses contribuables, soit être le gérant, la gérante ou l'associé·e d'une entreprise située dans cette commune. Les membres de l'Union Européenne peuvent voter lors des élections municipales et européennes. Les personnes de 18 ans domiciliées à Mens et ayant effectué leur recensement sont inscrites automatiquement, sans démarche à effectuer de leur part.

Quand vous inscrire ?

Sans délai dès votre arrivée dans la commune, et au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour d'une élection*.

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

MARC DOLCI ET GENTIANE VERNAY

* Ce délai est reporté au 10^e jour avant le 1^{er} tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).



L'adresse du site internet de la Communauté de communes du Trièves a changé :
c'est désormais www.cdctrieves.fr (qui remplace www.cc-trieves.fr).

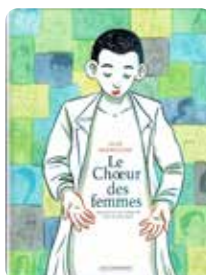
UNE PROPOSITION DE LECTURE DE LA COMMISSION

« ÉGALITÉ DE GENRE »

Après une série de recommandations d'albums jeunesse, puis de livres ados, la commission pour l'égalité de genre vous propose une sélection d'ouvrages pour public plus mature -ado/adulte-, pour faire reculer ensemble nos stéréotypes de genre !

Ce mois-ci la commission vous propose une adaptation touchante en BD du roman de Martin Winkler : **Le chœur des femmes**
Illustration et texte : Aude Mermilliod
Éditions : Le Lombard, 2021

Jean Atwood est interne en médecine et doit pour cela réaliser un stage auprès d'un praticien gynécologue. Ce personnage, peu enclin à l'écoute et ni à la bienveillance, découvre peu à peu une autre manière de soigner les femmes : avec respect, confiance et empathie.



L'ouvrage, empreint d'une intrigue quant à l'issue du stage de Jean et de son devenir, bouscule et bouleverse aussi bien son public féminin que masculin.

Un livre à lire et à faire lire absolument pour repenser ensemble, par le début, les différences que l'on attribue aux hommes et aux femmes.

Bienvenue à la prochaine réunion de la commission pour échanger sur les lectures et beaucoup d'autres sujets concernant l'égalité de genre, le **6 octobre de 13h30 à 14h30** en mairie : secretariat@mairie-de-mens.fr.

LA COMMISSION « ÉGALITÉ DE GENRE »



LA FÊTE DE LA LAINE REVIENT POUR SA TROISIÈME ÉDITION SAMEDI 4 OCTOBRE 2025 / PLACE PAUL BRACHET À MENS

Toute la journée venez découvrir le savoir-faire des artisans-es du Trièves et de la Matheysine sur le marché de la laine, des démonstrations et mini-conférences seront proposées sur les stands. Un jeu de piste permettra aux petits et aux grands de découvrir tous les secrets de la laine. Une visite de ferme à Mens vous permettra de découvrir un élevage de brebis laitières avec transformation fromagère, et d'échanger autour des chiens de protection. Petits et grands apprécieront les balades dans le village avec l'âne kiki (gratuit offert par la mairie) !



En plus tout au long de la journée : expositions photos, espace « tricot thé et croche thé », construction d'une œuvre collective en laine...

EN AMONT DE LA FÊTE :

Projection échanges sur la filière laine en présence d'artisans et de producteurs du Trièves : jeudi 2 octobre à 20h à l'espace culturel de Mens, gratuit, [ouvert à tous et toutes](#).

Récupération de chutes de pelotes de laine véritable ou synthétique (ou vieux pull en laine). Bacs à disposition pour le dépôt à Mens à la friperie solidaire ou au Point info tourisme.

DES STAGES

POUR POURSUIVRE :

Vendredi 3 octobre : teinture végétale avec Pamela : 06 70 19 93 09. 60€ / personne.

Samedi 4 octobre : réalisation d'une manique en feutre avec Fiora : 06 95 37 78 07. 50€ / personne.

Dimanche 5 octobre :

▶ tissage d'un tapis avec le pegloom avec Sue : 06 37 06 74 88. 80€ par personne.

▶ initiation au feutrage à l'aiguille avec Marie : 06 23 12 91 90. 30€ / personne.

Plus d'infos sur le programme. Inscription auprès des intervenantes.



SAMEDI 11 OCTOBRE. OCTOBRE ROSE

Pour la quatrième édition, la commission Vie quotidienne de la mairie de Mens en lien avec l'Association Rose Altitude, organisera sa Marche Rose pour soutenir la recherche et la prévention des cancers féminins et accompagner les personnes atteintes de ces pathologies.

Le rendez vous est donné à 9h45 Place de la Mairie. La participation pour les + de 16 ans est de 5€ (reversée intégralement à l'association).

Départ de la Marche douce ouverte à toutes et tous, adultes et enfants à 10 h (2 parcours au choix 4,5 Km et 6,5 km).

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour soutenir cette cause.

**POUR LA COMMISSION VIE QUOTIDIENNE
DANIELLE MONTAGNON**



DES NOUVELLES DE L'ADMR DE MENS...

L'assemblée générale de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) a permis à Bernadette BONO co-présidente de l'association avec Paul VANNEYRE et Rémy VINCENT d'exposer le bilan de l'année 2024, de rappeler aussi que l'ADMR est le premier réseau national et associatif de service à la personne.

Concernant l'ADMR de Mens, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 12 bénévoles actifs, 14 salariés pour 140 clients bénéficiaires sur les 8 communes de l'ancien canton, 13773 heures d'intervention et 56000 Km parcourus pour l'année 2024.

En plus du service Vie Quotidienne (aide à domicile), l'ADMR assure le portage des repas à domicile (6451 sur l'année 2024), la téléassistance (41 abonnés).

Le budget 2024 donne un montant toutes dépenses confondues de 508 817 € pour un montant de recettes de 508 954 €, donc un résultat net positif de 137 €.

Avec plus de 80 % d'aide financière, le Département est le financeur principal de l'ADMR avec la remise cette année de 6 véhicules de service pour les intervenants. Les 20 % restants sont assurés par les caisses de retraite.

À noter la participation de la Communauté de communes du Trièves (CCT) à laquelle s'ajoutent les subventions supplémentaires et volontaires des 8 communes.

En 2024 les aides à domicile ont suivi de nombreuses actions au titre de la formation professionnelle continue et ont poursuivi les séances d'analyse de la pratique.

L'activité « Gestes créatifs » a connu un beau succès à Prébois auprès des bénéficiaires accompagnés des aides à domicile formées à la pratique.



L'association participe régulièrement au forum des associations, au forum des métiers, aux instances locales CIAS, EHPAD, CCAS, SIAD etc.

Avec un taux de satisfaction de 86 % qui ressort des enquêtes portant sur l'accueil, l'information, les prestations, l'évaluation des besoins, l'équipe de l'ADMR de Mens peut envisager sereinement la poursuite de ses actions.

L'ÉQUIPE DE L'ADMR

TRÉSORS BAROQUES DE LUIGI ROSSI

DIMANCHE 5 OCTOBRE

L'ensemble vocal féminin Luscina présente en concert des œuvres vocales et instrumentales du célèbre compositeur italien du XVII^e siècle. Ces pièces, qui ont enchanté l'Europe en leur temps, seront accompagnées de violons, flûtes, orgue et basse continue.

Concert à 17h au Temple de Mens, participation libre, minimum 10 €.

<https://sites.google.com/site/ensemblevocalluscinia/home>.

Association Luscina : 06 86 95 51 87

DENISE ET MARCO : UN FILM DE FREDERIKA SMETANA

Jeudi 23 octobre à 20h. Musée du Trièves. Entrée libre.

La projection sera suivie d'une discussion.

En partenariat avec le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

En 1940, Denise, ma grand-mère, rencontre Marco. Elle est la fille cadette d'un couple d'instituteurs protestants originaires du Trièves, Paul et Catherine Rolland. Mordka Wolf Lipszyc (dit Marco) est un juif polonais né à Lodz, une ville cosmopolite, dans une famille plutôt nantie. A cause de l'antisémitisme en Pologne, il poursuit ses études en Tchécoslovaquie. Mais c'est aussi un militant, et après un séjour en prison, il quitte la Pologne pour la France.



Peu avant sa mort, Denise m'a confié des archives qui dormaient depuis 70 ans dans le grenier de la mémoire familiale, et j'ai eu envie de partir à la recherche de mon grand-père, sur lequel on savait si peu de choses...

« Denise et Marco » retrace le parcours d'un jeune Européen idéaliste et cosmopolite devenu l'un des chefs

de la Résistance en Isère, dernière étape d'une vie qui ressemble à un roman d'aventure.

F. SMETANA

Film monté par Natacha Boutkevitch.

Dans le cadre du projet « Trièves 1939-1945 Vivre, s'opposer, espérer »

LA RENTRÉE DANS LES ÉCOLES DE MENS

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

À pied, en vélo ou en car, le Lundi 1er septembre les enfants ont repris le chemin de l'école souvent accompagnés de leurs parents pour cette première journée scolaire. Retrouvailles, découvertes pour certains, dernière année avant le collège pour les CM2... Une assemblée était réunie dans la cour de l'école en attendant le son de la traditionnelle cloche donnant le signal de rejoindre sa nouvelle classe. Avec une équipe enseignante bienveillante et rompue à ce genre d'exercice le petit stress de ce jour si important pour les enfants s'est vite dissipé.

La nouveauté de l'année ? Les 18 CP seront avec 5 grandes sections dans la classe de M^{me} Déborah Darier, ce qui a évité une fermeture en maternelle et allégé les effectifs des élémentaires. Gageons qu'avec la bonne volonté de chacun ce sera une excellente rentrée pour tous.

Les élèves sont répartis sur 4 classes entre le CE1 et le CM2 et connaissent déjà bien l'équipe enseignante :

- ⇒ M^{me} Menvielle-Chabert (27 CM2),
- ⇒ M^{me} Misman et M. Colpin (classe de CE1/CE2 avec 21 enfants),
- ⇒ M^{me} Parent (20 CE1),
- ⇒ M. Remillat et M. Colpin (qui remplace M. Remillat le jeudi quand il s'occupe de la direction) avec un CM1 à 24 élèves,
- ⇒ M^{me} Ouali-Bergschmidt enseignante spécialisée pour le RASED.

Les locaux accueillent également Mme Clavel enseignante coordinatrice EMALA du secteur Sud Trièves, Patricia Francillard qui s'occupe de faciliter la liaison de l'ensemble des élèves de CM2 du Trièves avec les classes de 6^{ème} au collège et Cindy Soriano référente pour les élèves à besoins particuliers.

Les projets menés par les enseignants et l'EMALA sont déjà nombreux, ils « accompagneront » toute l'année les apprentissages : Rencontres sportives, sorties en nature, visites et ateliers au musée de Grenoble, informatique au collège, théâtre, exposés, médiathèque, rédaction d'un journal le blabla de l'EMALA...

Une bonne rentrée à tous !

EMMANUEL REMILLAT,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

EMALA : équipe mobile académique de liaison et d'animation

RASED : Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

ATSEM : Agent-es territoriaux spécialisés des écoles maternelles

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE :

Toujours 3 classes, mais avec la nouveauté d'avoir un cours préparatoire:

Les Petits/Moyens sont 24, 19 PS et 5 MS, enseignante Sophie Godefroy Delaup

Les Moyens/Grands sont 22, 11 MS et 11 GS, enseignante Françoise Streit

Les Grands/CP sont 23, 5 GS et 18 CP, enseignante Déborah Darier

Pour accompagner cette évolution des niveaux accueillis à l'école, quelques aménagements ont été faits dans l'école: installation de nouveau matériel, de cloisons dans les WC, quelques heures d'ATSEM en plus.

Les projets communs sont variés :

- ⇒ École et cinéma avec le travail sur 2 ou 3 films ou courts métrages.
- ⇒ Ateliers à la médiathèque.
- ⇒ La venue de conteurs 1 fois par mois à l'école
- ⇒ Un cycle tennis sur une période de l'année
- ⇒ Travail sur les arts visuels avec l'Association Départementale pour le Développement de Idées et des Valeurs Éducatives qui nous permet d'emprunter des œuvres d'arts.
- ⇒ Projet Emala. Intervention de plusieurs artistes peintres locaux dans les projets

SOPHIE GODEFROY DELAUP

DIRECTRICE PAR INTÉRIM DE L'ÉCOLE MATERNELLE

ET À L'ÉCOLE 1,2,3 SOLEIL

L'école parentale associative 1, 2, 3 Soleil a fêté ses 10 ans cette année.

Elle a fait sa rentrée en forêt à Montvallon et réintégrera ses locaux place de la mairie après les vacances.

Elle accueille cette année 30 enfants, dont 16 en maternelle et 14 à l'élémentaire.

Trois nouvelles familles ont rejoint l'école, et cinq élèves l'ont quittée pour le collège (dont 4 au collège de Mens).

L'équipe salariée compte maintenant 5 personnes et 2 jeunes en service civique. Elle accueille un nouveau maître qui prendra en charge les enseignements de botanique, sport nature, histoire et géographie et peut-être canoé kayak. Elle a également prévu de poursuivre son projet d'aller à la rencontre des métiers du territoire.

LE FANTASTIQUE FESTIVAL #5

FESTIVAL DE JEUX EN TRIÈVES

Du 10 au 12 octobre, c'est la ronde des jeux à Mens ! Coinche, bridge et tarot bien sûr, belote (dès vendredi 18h pour le tournoi !), les jeux de société (tous âges, styles et niveaux) de la ludothèque en accès libre, mais aussi jeux de rôle, escape games, jeux traditionnels...

Et des cabanes pour les plus jeunes, des gros jeux en bois et des petits casse-têtes, des prototypes et leurs créateur-ices, et un grand puzzle d'Emmanuel Breteau à faire ensemble et à gagner.

Samedi matin à la mairie, Mixages propose des jeux en mouvement, de 8 à 98 ans, avec Lison, psychomotricienne (infos et inscriptions à Mixages : 04 76 34 27 02).

Vous pouvez compter sur une buvette et de la restauration le soir, et vous pourrez profiter du marché de Mens le samedi.

Entrée libre, participation au chapeau.

Vendredi 10 octobre de 18h à minuit, samedi de 10h à minuit, dimanche de 11h à 17h. Espace culturel de Mens, mairie et place de la mairie.

Programme et inscriptions aux différentes activités : www.fantastiquefestival.ovh.

Le programme en version papier est aussi disponible en différents points de diffusion à Mens : bistrot, OT et autres.

Contact : fantastique.festival@gresille.org

Bienvenue et merci aux petites mains et gros bras qui pourront aider à l'installation vendredi !

LES DÉS CALÉS DU TRIÈVES



FÊTE DU SOL VIVANT 2025

Dans le cadre de l'évènement national porté par le Réseau Compost Citoyen, l'association Terre Climat Environnement (anciennement Trièves Compostage Environnement) invite les habitants de Mens et du Trièves à participer à des temps d'animation autour du compostage et de la vie du sol.

LE PROGRAMME :

Lundi 13 octobre de 18h à 19h30, à Mens, Espace culturel : la Boucle du compost : atelier type fresque ; public adulte. Inscriptions auprès de TC&E : inscriptions@tc-e.fr ou 04 76 34 74 85.

Samedi 18 octobre, à Mens :
 → de 9h à 12h, à l'extérieur de nos locaux à Mens, 322 les Terres du ruisseau. :

→ stands de démonstration : lombricompostage, broyage, compostage, expérimentations au jardin ; tout public. Accès libre.



→ vente de composteurs avec la Communauté de communes du Trièves. Sur réservation auprès de Stéphane Mortreux : s.mortreux@cdctrieves.fr, 06 44 20 92 04 ; au tarif de 30€. Cette proposition est réservée aux habitants du Trièves (preuve de domicile à fournir).

→ de 16h à 17h30, à la médiathèque, rue Louis Rippert : atelier famille « Qu'est-ce qui grouille sous mes pieds ? » avec la bibliothèque de Mens ; enfants à partir de 6 ans. Inscriptions auprès de TC&E : inscriptions@tc-e.fr ou 04 76 34 74 85

Plus d'infos et inscriptions sur la page tc-e.fr, rubrique Actualités ou au 04 76 34 74 85.

NB : L'AG annoncée dans le TUM précédent est reportée à une date ultérieure.

LE 16 JUIN 1822, UN SOIR D'ORAGE UN DÉBUT D'INCENDIE RUE DU BOURG



« Description de la maison où l'on a tenté de mettre le feu » (maison de la famille Rapine)

Cette maison, ou plutôt baraque, appartient à la pauvre susdite. Elle est située sur la principale rue du bourg de Mens, et se compose d'une pièce au rez-de-chaussée, d'une chambre au-dessus, et pour comble un mauvais galetas ou grenier.

« On monte à ce grenier par une trappe d'un mètre de long sur un demi-mètre de large et au moyen d'un mauvais escalier qui vient de la chambre au-dessous.

« Ce grenier à foin est séparé de celui de Jean Railanne par une mauvaise cloison en planches qui n'aboutit pas au comble du toit, et de celui de **Joseph Achard** maçon par un mur dans lequel il existe une crevasse où un homme peut passer. Cette crevasse est située au-dessus du tas de pommes de pin qui était dans le grenier où le feu a été mis au moyen de la mèche qu'on y avait placée [...].

« On ne peut accéder dans le grenier d'où le feu a été mis que par la trappe donnant dans la chambre où était couché François Rapine fils de la maison, qui a éteint le feu, et par une lucarne¹ donnant sur la rue d'un mètre de large sur deux d'hauteur et élevée de terre de cinq mètres environ, [...]. Cette lucarne a deux portes qui n'ont point de fermeture.

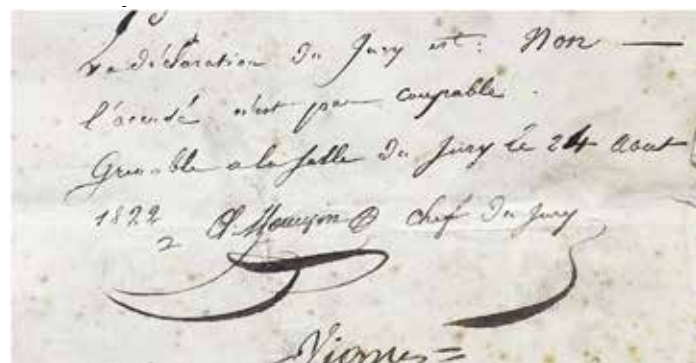
[...]

« Un voisin ayant examiné de plus près ce qui était du tas de pommes de pin, il en retira **une espèce de torche composée de vieux linge, de paille et de chènevottes serrées ensemble avec du fil. Elle paraissait au trois-quarts consumée, et elle fumait encore.**

« On ne douta plus que l'incendie ne fut uniquement l'effet de la malveillance. [...]

28 témoins ont été interrogés !

« L'enquête a d'abord cherché s'il y avait des « étrangers » à Mens ce samedi et dimanche. Puis le voisin **Joseph Achard** est soupçonné d'avoir provoqué le feu pour toucher l'assurance. [...] ayant été averti de l'apparition des gendarmes, il s'est réfugié en Savoie, d'où il n'est revenu que le 16 juillet pour se constituer prisonnier.



Faute de preuve, le 24 août le jury le déclare non-coupable.

Le jeune François Rapine se remettra de ses émotions, il se marie le 18 décembre 1822 avec Elisabeth Blanc... En 1834 leur fils Jean va à l'école communale protestante *gratuitement* (parents classés indigents par le Conseil municipal).

Où est cette maison ?

Parcelle 676 soit au n° 101...

Sources

ADI 4U 116 cour d'assise
AM Mens état civil, et délibérations
AM Mens matrice cadastrale 1838

1. Une lucarne : aujourd'hui on dirait un engrangeou !

L'OIT FÊTE SES 15 ANS DE CRÉATIONS MUSICALES !



Chaque année, depuis 2010/11, des pépites ont été inventées par les participants·tes de l'Orchestre Itinérant du Trièves. Ce répertoire représente une image musicale extrêmement riche du Trièves et de ses habitants·tes.

Pour cette nouvelle année, je vous propose :

→ de les redécouvrir ensemble et de choisir les musiques et

chansons qui nous plaisent,

→ de faire de nouvelles créations.

Ensuite nous pourrions partager avec les ami·e·s, les voisin·e·s, les habitants habitantes du Trièves, en partant en tournée sur 5 ou 6 dates à la fin de l'année, en juin-juillet.

Nous construisons ensemble le projet de l'année.

- pour jouer: se faire plaisir par de la pratique,
- pour inventer: mettre en valeur l'apport créatif de chacun,
- pour découvrir ensemble le rythme, la mélodie, le chant, les accords.

Exemples des musiques dans lesquelles nous pourrions piocher:

Clelles et Chichilliane ; Les jours heureux ; Alach La ; Mycélium ; Cape town ; J'veux du bleuze ; Le joli mois d'automne ; I Have a dream ; Laissez vous

embalker ; La Marseillaise (La valse de la paix) ; Craonne ; Quem me dera ; Salsita ; Rue Senébiér ; Shalom Ska ; Noziet ; Balayé ; les musiques et chansons d'Alice, etc...

Pas de niveau requis, ouvert à tous les âges
2 séances/mois

Tarifs : 100 à 125€ pour l'année + adhésion 10€
Séance d'essai gratuite

Informations et inscriptions : Laurent 06 21 53 61 58

Rendez-vous vendredi 17 octobre à 18h30/20h30 à Mixages, rue docteur Senébiér, pour commencer à constituer le groupe, choisir les musiques et déterminer le planning ensemble.

OPUS NEWS VOUS INVITE À SON AG FESTIVE

Le samedi 11 octobre de 18h à 22h à la Grange du Percy

Au programme :

Concert des groupes et artistes de l'association: OIT, Avec Toi avec Nous, Les Coquecigrues, etc. Scène ouverte pour les adhérents.

Nous vous proposons aussi de chanter ou jouer 2 morceaux emblématiques inventés par l'OIT: « Clelles et Chichilliane » et « Les jours heureux »

Buffet partagé.

Gratuit, ouvert à tous (seuls les adhérents à cours de leur cotisation pourront voter)

Contact : opusnews@free.fr



PROGRAMME OCTOBRE 2025

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux. (Ateliers parents-enfants)

- MERCREDI 1^{er} : Balade avec les ânes avec Christian Diennot (Les sentiers du possible) à Saint Martin de Clelles (sur inscription)
- MERCREDI 8 : Temps de jeux et d'échanges à Mixages
- MERCREDI 15 : Atelier d'éveil musical avec Laurent Cabané à Mixages (sur inscription). Un atelier similaire aura lieu le 5 novembre.

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34
www.tempsdparents.org

AU PLAISIR DE JOUER !

La ludothèque, animée par les Dés calés du Trièves et ouverte à tous et toutes, a repris ses permanences.

Elles se déroulent tous les mardis en période scolaire, de 16h30 à 18h à l'Espace culturel. On peut y jouer et y emprunter des jeux (700 jeux en stock !).



À partir du 1^{er} octobre, nous proposons aussi un nouveau créneau, le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 17h à 19h. Et de novembre à février, cette permanence sera suivie d'une soirée jeux jusqu'à 22h.

Jouer, c'est bon pour le moral et les neurones à tout âge !

LES DÉS CALÉS

Contact : ludotheque.trieves@gresille.org

L'ASSOCIATION NÉVÉ A 5 ANS !

Voilà 5 ans que l'association Névé répond à vos questions sur les sciences du climat et en particulier la glaciologie. Elle a développé pour cela ses propres outils pédagogiques, à la fois ludiques et sensibles, toujours fiables, pour les écoles, les collègues, les ados, les personnes élues, les pros, bref pour tout le monde.

Son équipe salariée et bénévole compte maintenant une vingtaine de personnes.

Elle lui permet de toucher un public nombreux et diversifié.

Cette année, 3000 personnes ont participé à des animations, dont quasiment 500 dans le Trièves. Parmi ces personnes, il y a peut-être vous, qui avez participé à un atelier de manip' de glaciologie, une sortie dans la neige, une Enquête Climat, une Frise des Glaciations, un atelier Comment ça Roule, une Fresque de la Montagne ou du Climat, une Tribu du Futur, à la journée Mobilétix, au spectacle Messages Glaciaires...

Toute l'équipe souhaite vous remercier de faire partie de cette grande famille de personnes qui souhaitent comprendre pour mieux agir, pour préserver ce que nous pouvons, pour participer à réduire en-

semble les risques liés au changement climatique. Pour vous et pour toutes les personnes qui auraient envie de découvrir l'association et les activités prévues pour cette année, bienvenue à l'**assemblée générale**, le **13 octobre**, à Mens :

De 17h30 à 18h30, accueil, expo des croquis du séjour jeunes au Pays des Glaciers.

18h30 Récit du retour d'une mission glaciologique au Fedchenko

19h15 Assemblée générale

20h15 Apéro partagé et collation bas carbone !



POUR UN TRIEVES « ROBUSTE » ! CONFÉRENCE D'OLIVIER HAMANT

En juin 2025, Olivier Hamant est venu à Bourg d'Oisans. Nous étions quelques Mensois à nous être déplacés pour l'écouter.

Et vous, le connaissez-vous ? L'avez-vous déjà lu ou écouté ?

Ce scientifique passionnant(*) au parcours éloquent, s'appuie sur l'état de la recherche pour prôner un modèle de société s'inspirant du vivant et dont les principes sont guidés par la quête de la robustesse plutôt que par celle de la performance. C'est, selon lui, la seule façon de faire face aux défis écologiques, climatiques et sociaux de notre époque caractérisée par de multiples fluctuations.

Estimant que ses propos pouvaient être source d'inspiration, nous, simples citoyennes triévoises intéressées et concernées, l'avons invité. Ce scientifique abordable et chaleureux sera donc avec nous à Mens le **20 mai 2026** pour une conférence sur le thème d'un Trièves « robuste » !

Nous proposons, à celles et ceux qui le souhaitent, de participer à la préparation de cette conférence : l'idée est d'identifier les thématiques et interrogations en lien avec notre territoire, afin d'avoir des échanges fructueux avec l'intervenant.

Si vous désirez partager une initiative locale faisant écho à ses idées, soutenir l'événement de quelque manière que ce soit ou tout simplement être tenu informé, nous vous invitons à prendre contact par mail avec l'association AcCorDeR : accorder@orange.fr

CLAIRE GROSHENS & VÉRONIQUE LAUNAY

(*) Olivier Hamant est chercheur en biologie et biophysique au sein de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) de Lyon et directeur de l'Institut Michel Serres, lieu interdisciplinaire de recherche et de réflexion sur les ressources et les biens communs. Nous vous invitons à consulter certaines de ses vidéos sur Youtube, par exemple « La révolution de la robustesse » (Conférence TEDx Quartier Latin de 15 minutes) ou « Survivre au chaos » (Interview du 21 août 2025 sur « theswiss-box conversation » d'1h20)

STAGE DE DÉCOUVERTE DES MACHINES À BOIS D'ATELIER

Du 27 au 30 octobre 2025 de 13h30 à 17h30
Rabot dégauchisseuse, toupie, scie circulaire, défonceuse...

Réalisation d'un petit meuble usuel.

Stage 80€ + adhésion.

Inscription : stage-copo@emailasso.net





RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE
Trièves



BIBLIOTHÈQUE DE MENS

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI > 9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr
www.cdctrieves.fr

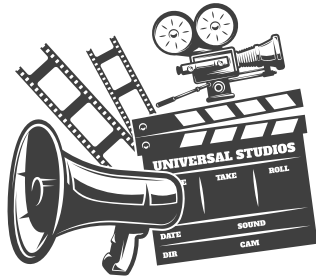


CINÉMA

Dimanche 5 octobre : « Fils de » 1h45
Comédie de Carlos Abascal Peiros
Avec François Cluzet, Karine Viard, Jean Chevalier

Dimanche 19 octobre deux films :
À 17h : « **Shaun le mouton : la ferme en folie** » 0h47
Animation Comédie de Lee Wilton, Jason Grace

À 18h30 : « **Connemara** » 1h55
Drame d'Alex Lutz
Avec Mélanie Thierry, Jacques Gamblin, Bastien Bouillon



À l'amphithéâtre du collège à 18h30, entrée par le parc du crocodile.

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecran-vagabond.fr

Organisé par Prochaine Sortie et l'Ecran Vagabond du Trièves
Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€ / prochainesortie.mens@gmail.com



MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

Agenda Mixages octobre 25

LUNDI 6 OCTOBRE LE REPAS D'ISABELLE

Venez cuisiner à Mixages
dès 9h ou venez juste
pour déjeuner à midi !

JEUDI 9 OCTOBRE SENIORS EN VACANCES 10H À MIXAGES

60 ANS ET PLUS
Réunion d'informations pour un départ
en vacances à St Jean de Sixt en 2026.
Dispositif ANCV. Venez vous renseigner !

JEUDI 9 OCTOBRE PARENTS D'ADOS, FAISONS ÉQUIPE AUTOUR D'UN POT

POUR LES PARENTS DU COLLÈGE DE MENS
18H - 19H30 À MIXAGES
Échanges et rencontre avec le personnel du
Collège de Mens et les partenaires.
Petit buffet offert.

DU 2 AU 31 OCTOBRE EXPOSITION IMAGINER, CRÉER, BRICOLER

A partir de matériaux de
récupération, venez découvrir les
tableaux faits de
vitre/carton/papier/tissu
de Valérie Perrier Poulat
à Mixages de 9h à 17h
(sauf le mercredi)

SAMEDI 11 OCTOBRE JEUX EN MOUVEMENT

DANS LE CADRE DU
FANTASTIQUE FESTIVAL
Dès 9h30, créneaux de 1h.
Salle du Conseil de Mens
de 8 à 98 ans.
Animé par Lison Moegle,
psychomotricienne.
Sur inscription à Mixages.
GRATUIT.

MARDI 18 OCTOBRE ON MANGE QUOI DEMAIN ?

BALADE, SPECTACLE, VISITE DE FERMES.
Dans le cadre du mois de la transition alimentaire.
10h : Départ Salle des fêtes Clelles
12h : amène ton bol pour la soupe à la
Ferme des montagnes. Temps de
rencontre entre habitants et agriculteurs.
Gratuit. Inscription conseillée.

VENDREDI 3 ET 17 OCTOBRE

LA TABLÉE - 10H - 14H30 À MIXAGES

Vous avez plus de 60 ans et besoin de sortir de chez vous ? Rejoignez-nous 2 vendredis par mois
pour cuisiner ensemble (le rythme est adapté) et passer un moment convivial.
On vient vous chercher chez vous si besoin ! Infos et inscriptions auprès de Slavica : 07 82 07 82 36.

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cdctrieves.fr

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

L'évolution du dispositif territoire « TZCLD »

Dans le TUM paru en septembre, nous sommes revenus sur quelques faits marquants de la mandature qui rentre dans sa dernière ligne droite avec les élections municipales les 15 et 21 mars 2026. Le délai de communication de notre texte pour le TUM d'octobre est fixé avant la tenue du conseil municipal. C'est pourquoi nous ne serons pas en mesure de vous rendre compte de nos positions sur les propositions de vote avant le TUM de novembre.

Nous tenons à vous présenter deux sujets qui font débats au sein de la communauté de commune du Trièves et qui concernent pleinement notre commune : le dispositif territoire zéro chômeur de longue durée et l'évolution du SCOT ainsi que plus largement des documents d'urbanisme.

L'évolution du dispositif territoire « Zéro chômeur de longue durée » *Pour rappel la communauté de communes du Trièves, son exécutif et, tout particulièrement, son Président Jérôme Fauconnier ont été des promoteurs essentiels pour la mise en place du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) dans le Trièves car ce dispositif constitue un élément important de notre lutte contre la précarité et de notre politique sociale dans le Trièves. C'est à ce titre que la CDC est devenue signataire de la convention avec l'État et le Département pour participer à cette expérimentation en créant le Comité Local pour l'Emploi (CLE) animée par la CDC. C'est cette coopération qui a permis de créer ensuite l'entreprise à but d'emploi (EBE) - structure à but non lucratif, appartenant au champ de l'économie sociale et solidaire.*

Depuis 3 ans, l'accompagnement de l'entreprise à but d'emploi est une priorité de la CDC. Cependant, malgré tous les efforts accomplis, force est de constater que les difficultés se sont faites jour et subsistent. Il est aujourd'hui indispensable de faire un bilan intermédiaire et d'apporter des solutions pour le devenir de l'EBE. Deux options sont possibles : poursuivre sur le modèle actuel ou, comme cela a été fait ailleurs, regrouper les acteurs de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du territoire afin de bénéficier des expériences réussies et d'optimiser les moyens publics. C'est la position actuelle de l'exécutif de la CDC. Malgré des différences de point de vue des uns et des autres, il faut souligner la convergence d'objectifs entre le Président de la CDC Jérôme Fauconnier, qui porte ce projet depuis sa création, et

le nouveau président de l'entreprise à but d'emploi Gilles Barbe. Il y a nécessité et volonté affirmée d'apporter une réponse durable à la problématique du chômage de longue durée. Le débat, qui va se poursuivre lors du prochain conseil communautaire, porte sur la meilleure solution pour pérenniser le dispositif et répondre au mieux à la fois aux besoins des personnes en précarité et du territoire.

L'évolution du SCOT

Lors du dernier conseil communautaire, le conseil syndical du Scot a proposé aux collectivités intégrées dans son périmètre la modification des statuts de l'établissement. Rappelons que l'établissement publics du schéma de cohérence territoriale (SCoT) détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement de notre territoire, intégré avec d'autres collectivités au-delà de notre périmètre intercommunal, et que ces règles s'imposent à l'aménagement de nos espaces. L'évolution proposée porte sur la composition du conseil syndical et sur le montant des cotisations. S'agissant de la composition du conseil syndical, le Trièves, compte tenu de sa population, passe de 3 à 1 siège. L'évolution prévoit également une très forte augmentation des cotisations pour les habitants du Trièves à inscrire dans le budget général de la CDCT. Ces cotisations seraient 3 fois supérieure par habitant à celles des habitants de la métropole. Cette proposition a été rejetée à l'unanimité et pose la question de la solidarité ville-campagne.

Le débat s'est poursuivi sur l'intérêt à rester dans le SCOT alors que le Trièves est le seul massif de montagnes intégré dans le dispositif. Les retombés concrètes pour notre territoire sont faibles au regard des contraintes et du coût du dispositif. Pour gérer les 23 hectares à aménager sur notre territoire, un plan local d'urbanisme (PLU) valant SCOT aurait l'avantage de recentrer nos débats sur le territoire et de supprimer les PLU communaux et le SCOT pour aller vers plus de simplification et une meilleure allocation des moyens. Là aussi, le débat va continuer avec l'ensemble des communes.

Pour conclure, rappelons que les échéances des élections municipales ne se traduisent pas par un arrêt des actions mais par une continuité des débats et des décisions afin d'assurer les services aux habitants. Soyez sûrs que les communes, la communauté de communes du Trièves et nous même continuons à travailler pour répondre au mieux à vos attentes.

**L'AGENCE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE MENS
A FERMÉ. AVEC SON DISTRIBUTEUR DE BILLETS.**

C'est embêtant, pour les habitants, pour les commerçants. Qu'en pensent les clients de La Caisse d'Épargne ? Ont-ils réagi auprès de leur banque qui, je suppose, n'a pas réduit pour autant la note des frais bancaires ?

Pourrait-on envisager un distributeur de billets à la supérette Casino, comme cela se fait à Monestier de Clermont au supermarché Intermarché ? Ou, à la Poste, autre agence bancaire de Mens ?

Si on considère un distributeur de billets comme un service public, sa place n'est-elle pas à la Maison du Département avec France Services ?

Qui est responsable d'un distributeur de billets ?
Que de questions. Qui pourrait y répondre ?

MAGALI PATAINE, HABITANTE DE MENS
LE 06/09/2025

LA RÉPONSE DE PIERRE SUZZARINI

Une fois n'est pas coutume, je me permets une réponse au courrier ci-dessus.

Oui le sujet est d'importance. Les territoires ruraux font face au retrait des services publics, le dernier en date pour Mens étant la trésorerie.

Mais nous subissons également la baisse des services au public. L'exemple d'un distributeur d'argent en est l'exemple. Celui-ci est vital pour les populations rurales qui utilisent encore beaucoup l'argent liquide ; il est important pour la vitalité commerciale et notamment le marché hebdomadaire. Malheureusement, la Caisse d'épargne, qui s'est longtemps positionnée comme une banque de proximité avec un maillage important d'agences sur les territoires, est entrée dans une logique beaucoup plus gestionnaire et ferme ses agences locales en rationalisant son fonctionnement.

Comme je l'ai dit dans le TUM n°286 de cet été, la commune s'est rapprochée du Crédit agricole. Mais ce dernier ne peut augmenter son volume de transactions.

Nous avons donc acté d'installer à nouveau un distributeur en lieu et place de l'ancien. Nous allons être en contrat avec la société Loomis qui assure déjà les transferts de fonds. Et, bien sûr, cela va entraîner un coût supplémentaire sur le budget de fonctionnement de la commune de l'ordre de 1000 € par mois. Le contrat de location de la Caisse d'épargne se termine fin septembre et ils n'ont pas accepté que nous puissions commencer les aménagements nécessaires plus tôt alors que le local était vide. Ce travail va maintenant se faire rapidement pour relancer dans les meilleurs délais ce service à la population et de soutien aux commerces.

PIERRE SUZZARINI

** De 150 à 200 mots
1500 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.*

**UNE MARCHÉ TOUS LES LUNDIS MATINS
AVEC ASALÉE**

Nous vous présentons nos promenades du lundi matin : Bienvenue. Bonne journée. Météo du moment, perso et celle du ciel ! Alors en marche pour une « balade » de deux heures environ, 5000 pas à 9500pas. Nous apprécions les « boucles » même si on ne les fait pas entièrement ! Des bancs seraient super pour se poser plus souvent, mais notre objectif est de marcher, ensemble, en équipe...

Notre groupe est piloté par Marie, infirmière de l'association ; chacun de nous l'a rejoint car notre médecin traitant de la maison de santé nous a conseillé ce bienfait.

Prendre en confiance une activité douce, être accompagné, rencontrer des personnes agréables, créer des liens précieux, retrouver la forme, la mobilité, rompre la solitude aussi.

Ensemble, nous marchons : chemin de Bilangeole puis chemin des philosophes, Pierrelongue, l'étang, les Granges, Amillières retour par Menglas, les Levas puis Beaumet. Prébois, Milmaze, le canal à Clelles, voilà nos petits et grands circuits.

Quel que soit notre souci de santé le groupe maintient une super forme physique et morale !!!

Amandine, infirmière basée à Clelles nous a rejoints avec ses participants.

Donc, on vous invite à découvrir l'association « Asalée » et notre belle équipe : André, Michel, Jean-Paul, Maryvonne, Nicole, Geneviève, Marylise, Monique, Michelle, Françoise 1 et Françoise 2, Alcina, Claude, Clotilde, Hervé, Eliane, Marie et Amandine.

Rendez-vous le lundi matin 9heures 30 devant la maison médicale de Mens.

ELIANE ROUGE-BAÏETTO



Décès :

L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles et proches.

M^{me} BALESTER Eveline veuve GARNIER décédée le 20 septembre 2025

M. DURAND Yves décédé le 22 septembre 2025

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 21 octobre à 18h30

UN TEMPS D'ÉCHANGE
avec les habitant-e-s
à chaque conseil municipal

Les Rencontres Photographiques du Trièves.

« J'ai toujours préféré les festivals à taille humaine, comme ici, dans ce coin du Vercors. Ça, j'aime, des gens investis qui souhaitent montrer de la photo à tout le monde. Mieux que les grand-messes comme Arles. » Ainsi s'exprimait dans la revue *Like* Bernard Plossu, photographe de renommée mondiale, invité des Rencontres Photographiques du Trièves en 2024.

Un festival ouvert à tous les publics.

Denis Claraz est à l'initiative de l'évènement en 2018. « Comment proposer une programmation qui éveille l'intérêt pour le plus grand nombre et simultanément propose un « musée hors les murs »? ». En exposant des photographies là où on ne les attend pas forcément, toutes en accès libre. En proposant des animations gratuites à toutes et tous, avec ou sans expérience. L'idée est d'éveiller une réelle curiosité chez le visiteur.

Chaque été dans le Trièves on découvre des photographies au détour d'une déambulation, dans les jardins publics, des chemins de randonnée, au sein des bâtiments publics, des cafés, des restaurants... Cette année 32 expositions ont attiré plus de 3000 visiteurs.

Une programmation éclectique.

Comme chaque année, cet été à Mens la diversité était au rendez-vous : des clowns auprès des enfants malades à la T'réseau, des vélos insolites au café-restaurant Conan et Gauffrette, le quotidien dans des paysages agricoles matheysins et bretons à la Mairie, le Trièves il ya 100 ans au Musée, et d'autres encore, à résonance sociale, poétique, et toujours artistique.

Une présentation de choix nous est offerte chaque année. Ce peut être une collection prêtée par un fonds photographique local, comme celle des Amis de Focales en Vercors en 2025, ou national comme celle du musée Albert Kahn en 2024, ou bien un invité, comme cette année Jean-Pierre Bonfort dont les œuvres sont présentes dans différents musées du monde (Centre Pompidou, Bibliothèque Nationale de France, Moma à New-York...).

« **L'essence de la manifestation : la rencontre** », nous dit Denis Claraz.

Les rencontres du public avec les photographes, les visites commentées, les projections, les ateliers (cyanotype, sténopé, portraits minuter, portraits en 3D...) sont autant d'occasions de contacts avec des professionnels et de sensibilisation aux techniques de la photographie.

La 9^e édition se prépare, un appel à candidature sera lancé à l'automne. Professionnel.les et amateur.es, à vos appareils ! Le thème est libre, la sélection anonyme. Conditions sur www.rencontres-photo-trièves.fr.

GISÈLE MONNIOT

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE NOVEMBRE : 12/10/25. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr

Directeur de la publication : Pierre Suzzarini / Comité de rédaction : Rémy Bacher, Stéphane Fiat, Gisèle Monniot, Marc Moreau, Gentiane Vernay. Mise en page : Matthieu Avrain / Imprimerie : Mairie de Mens 1000 EXEMPLAIRES.

N° de permanence de la Mairie en cas d'urgence : 06.79.07.63.18

TUM N°288 - OCTOBRE 2025



L'équipe des Artistes Associés du Trièves est organisatrice de l'évènement : Denis Claraz, Dominique Chartier, Fabrice Jecic, président, et Frédéric Poncet.